

## Corruption

# Laxisme belge dans le dossier « Pétrole contre nourriture » ?

Pointé du doigt par *Le Soir* du 20 avril 2011, le désintérêt apparent de la justice belge pour la générosité qu'auraient manifestée des entreprises à l'égard du régime irakien n'a pas échappé à Transparency International – une association qui se consacre à la lutte contre la corruption – et notamment à son chapitre belge. Soupçonnées de s'être compromises, au plus fort de l'embargo qui frappait l'Irak, avec le régime de Saddam Hussein, 30 entreprises belges avaient été dénoncées en octobre 2005 par la commission d'enquête spécialement mise en place par l'ONU. Si d'autres sociétés mises en cause ont été condamnées dans leurs pays d'origine, notamment en Grande-Bretagne, en France, en Australie et aux Etats-Unis, aucune poursuite n'a par contre été entamée en Belgique. Un seul dossier a échappé au classement sans suite et fait l'objet aujourd'hui d'une enquête, il concerne Atlas Copco à Wilrijk.

Cette absence de sanctions, estime Transparency International, est à mettre au compte du manque de moyens, de la longueur des procédures, du manque de coordination entre enquêteurs et agents de terrain, du manque d'information des entreprises et des citoyens aussi. Et l'organisation de prévenir cruellement que la Belgique, qui ne met pourtant pas de zèle à mettre en œuvre la Convention anti-corruption de l'OCDE qu'elle a ratifiée avec 37 autres pays, devra faire « *de réels efforts* » si elle veut se maintenir dans ce groupe d'élèves moyens. « *Malgré cette convention mise en place depuis 12 ans, aucune investigation n'a abouti en Belgique, pas une seule condamnation n'a été prononcée par la justice belge pour corruption d'agents publics étrangers* », se déssole la présidente de Transparency Belgium, Chantal Hébette-Van den Broeke. ■